



Direction de la communication, le 12 juin 2018

Pénurie de fibre optique : les actionnaires de la SPL BFC Numérique interpellent le Premier ministre pour pouvoir tenir leurs engagements

Réunis le jeudi 7 juin en assemblée générale à Dijon, les 5 actionnaires de la Société Publique Locale BFC Numérique, dont les territoires sont touchés de plein fouet par la pénurie de fibre optique au niveau mondial, ont décidé d'exprimer leur position commune dans un courrier au Premier ministre.

Les 5 actionnaires de la Société Publique Locale BFC Numérique chargée d'exploiter et de commercialiser en commun les réseaux fibres réalisés par les départements Saône-et-Loire, Côte-d'Or, L'Yonne, Nièvre et Jura, se sont réunis jeudi dernier à Dijon. A l'ordre du jour figurait notamment le problème d'approvisionnement de fibre optique, qui retarde gravement, et dans certains cas, empêche le démarrage des travaux de construction des réseaux fibrés dans leurs territoires.

Une situation qui intervient quelques semaines seulement après la signature du contrat d'affermage de 15 ans (le 13 février 2018) entre la SPL BFC Numérique et Orange, désigné pour assurer la prestation d'exploitation technique et commerciale des 388 000 nouvelles prises prévues dans ces 5 départements, soit 244 000 prises minimum garanties à horizon 2022, pouvant aller jusqu'à 388 000 prises à horizon 2027.

Préoccupés par le retard déjà pris dans la construction des réseaux, André Accary et Fabien Genet (Saône-et-Loire), François Sauvadet et Ludovic Rochette (Côte d'Or), Clément Pernot et Jean-Michel Daubigney (Jura), Patrice Joly et Fabien Bazin (Syndicat mixte Nièvre Numérique), Patrick Gendraud et Malikha Ounes (L'Yonne), ont décidé lors de cette réunion d'adresser un courrier au Premier ministre Edouard Philippe pour qu'il prenne des mesures en lien avec les industriels concernés. Les actionnaires demandent au Gouvernement qu'il intervienne également auprès d'Orange afin d'obtenir un agrément rapide des nouvelles fibres pour que les fournisseurs de câbles (Prysmian Silec, LS, etc.) puissent assurer les approvisionnements nécessaires au fil des ans dans leurs territoires. Ils souhaitent en outre que le Gouvernement travaille avec l'ARCEP pour alléger le processus normatif, aujourd'hui excessif, qui entoure ces phases d'agrément. Les actionnaires dénoncent enfin le fait les travaux se poursuivent dans les zones couvertes par les opérateurs alors que les réseaux d'initiatives publiques comme les leurs sont directement impactés par cette situation de tension.

Le développement des réseaux FTTH est un enjeu déterminant pour l'attractivité des territoires, leur développement et leurs progrès économiques. Il constitue également un enjeu majeur pour les habitants, dont beaucoup ne peuvent encore bénéficier à ce jour des services Internet à très haut débit. Comptant sur la volonté du Gouvernement à mener à bien le Plan France Très Haut Débit dans les meilleurs délais, les actionnaires de la SPL BFC Numérique attendent aujourd'hui de vraies réponses. Il en va de l'avenir de leurs territoires.